

PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE, ADHÉSION AU SIV*

Assistance à l'inscription sur plateforme dématérialisée SIV (*Système d'Immatriculation des Véhicules*) (*)

Depuis le 01/11/2017, les services de la Préfecture ne sont plus habilités à traiter vos demandes de cartes grises (*sauf cas très particuliers*)



OBJECTIF(S)

Demander une habilitation et un agrément pour accéder à la plateforme dématérialisée du SIV et procéder ainsi à vos déclarations d'achat, délivrer les cartes grises.....en ligne.



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

- Vérification des conditions requises pour l'obtention de l'habilitation
- Complétude en ligne de la pré-demande d'habilitation et d'agrément ou d'habilitation seule
- Montage du dossier et édition des conventions à remettre à la Préfecture
- Information sur les étapes à suivre à l'issue de la prestation réalisée à la CCI
- Communication des contacts utiles

A l'issue du rendez-vous, votre dossier est prêt pour un envoi postal à la sous-préfecture de Lorient qui se chargera de le valider.



LES +

- Un gain de temps dans le traitement et l'enregistrement de votre demande
- Conformité de votre commande via une vérification des pièces demandées
- Accompagnement personnalisé par une équipe qualifiée et formée
- Information concernant les formations proposées dans les domaines pour lesquels vous commandez cette prestation



PRIX

80 € HT (soit 96 €TTC)

[Je paye en ligne](#)

Cette prestation n'est proposée que pour l'accès au SIV par le mode internet

CONTACT

certificat.electronique@morbihan.cci.fr
Téléphone : 02 97 02 40 00



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr